

Intitulé de l'épreuve : Questions internationales
Nombre de copies : 2

Numérotez chaque page (dans le cadre en bas de la page) et placez les feuilles dans le bon sens.

=
DIRECTION
ASIE
=

- NOTE -

Le Président de la République s'est rendu, du 11 au 14 mars derniers, en visite dans différents pays d'Afrique de l'Est, où les significances économiques ont tenu une place importante. Sa première étape à Djibouti a permis de confirmer le renforcement de la présence économique – mais aussi militaire – chinoise dans ce pays où la présence et l'influence françaises s'inscrivent sur le temps long d'une histoire partagée.

Djibouti n'est qu'un exemple parmi d'autres de l'accroissement plus général de la présence chinoise en Afrique, dont la Côte Est représente un chapitre majeur de la stratégie des "nouvelles routes de la Soie" lancée en 2013 par Pékin.

Dans la perspective de la prochaine visite à Djibouti, cette note a pour objet de : (i) dresser un bilan du renforcement de la présence chinoise en Afrique ; (ii) détailler les impacts que cette stratégie est susceptible d'avoir sur notre présence et influence, en portant un éclairage spécifique sur le cas djiboutien.

Une proportion d'éléments du langage, en une des entretiens qu'aura le ministre au cours de sa visite,

N°
.../...

complète cette note.

I - La présence de la Chine se renforce en Afrique à la faveur de multiples projets développés dans le cadre des Nouvelles routes de la Soie

(A) La présence chinoise en Afrique se transforme sous l'effet conjoint d'une baisse de sa demande intérieure et du lancement de sa stratégie "une ceinture, une route" (dite "Nouvelles routes de la Soie")

- Commerce bilatéral et baisse de la demande intérieure : si le commerce bilatéral entre l'Afrique et la Chine a bondi, au cours des dix dernières années (210 Mds d'importations chinoises en provenance d'Afrique en 2013), les exportations africaines sont impactées par le double effet de la baisse de la demande intérieure chinoise et la politique de désendettement structurelle engagée depuis 2016. Les économies les plus ouvertes et les plus dépendantes de leurs exportations, essentiellement de matière première ("mal hollandais") sont les plus directement touchées par cette baisse de la demande chinoise, ce qui ne fait que renforcer leurs dépendances aux investissements étrangers.
- Les "nouvelles routes de la Soie", point pivot de la stratégie chinoise en Afrique : lancée en 2013 par le président Xi, la stratégie "une route, une ceinture" (Belt and Road Initiative, également nommée "Nouvelles routes de la Soie") répond à une double logique pour Pékin : combler sa vulnérabilité géostratégique d'exposition maritime en mer de Chine en développant des voies d'approvisionnement alternatives en Eurasie et en Afrique ; positionner ses entreprises et ces investissements dans les

projets de construction colossaux de cette stratégie, tout particulièrement dans des infrastructures de risques (ferroviaires, portuaires, téléphoniques). Les tracés de ces cinq routes et deux voies maritimes ne sont pas officiellement publiés, mais le côté Est africain et tout particulièrement le Kenya, l'Ethiopie et Djibouti sont trois Etats-clés dans le déploiement de cette initiative sur le sol africain.

Afin de développer cette stratégie, implantée dans plus de cent pays, les acteurs privés et publics chinois devront engager - selon les estimations de la banque asiatique de développement (BAD) - entre 22 000 et 26 000 milliards de dollars d'ici à 2050. Ces montants gigantesques nécessitent la mobilisation de nombreux acteurs publics (China Exim Bank, Public Bank of China) et privés (Alibaba, Huawei) chinois, sous la direction des autorités chinoises.

(B) Si elle correspond à un besoin d'infrastructures sur le continent africain, la stratégie chinoise appelle à une réelle vigilance.

- Besoins en infrastructures: Les besoins en infrastructure du continent africain sont exponentiels, et concordés aux perspectives démographique de doublement de sa population à l'horizon 2050. D'ici à 2030, la Banque Mondiale estime qu'un investissement de 26 milliards de dollars sera nécessaire pour répondre à ce besoin. La Chine entend répondre à ce besoin - dans le cadre des nouvelles routes de la Soie - à la fois en fournissant une aide budgétaire aux Etats concernés, mais aussi par un soutien actif de ses entreprises dans leurs investissements et participations aux projets d'infrastructure. En apportant ainsi le financement de tels projets - adossés à une garantie solidaire - les autorités chinoises octroient à leurs entreprises un avantage comparatif inégalable. Ces prêts et crédits experts sont néanmoins souvent assortis de clauses lourdes qui peuvent aller jusqu'à la confiscation ou la détention.

des rafraîchissements en cas de défauts de paiement. C'est notamment ce qui est arrivé au Sri Lanka, en 2018, qui dans l'impossibilité de payer les échéances de remboursement attendues, s'est vu dans l'obligation de transférer la propriété d'en de ses ports les plus importants à la China Merchants Holding International.

- Soutenabilité de la dette et profitabilité des investissements pour les populations locales. Cette stratégie pose ainsi question sur la soutenabilité de ces investissements par les Etats débiteur. L'économie est déjà grevée par leurs dettes publiques et privées. Phénomène particulièrement préoccupant, la Chine détiendrait à elle seule plus de 60% de dettes du Congo, du Zaïr et de Djibouti. Pour répondre à cette réelle menace, le G20 a adopté, en 2018, des principes d'investissements soutenables afin que ces derniers soient (i) cohérent avec la trajectoire économique et budgétaire des Etats, et (ii) bénéficiant au renforcement de l'économie locale. Ces deux critères ne semblent pas, de prime abord, être en ligne avec la mise en œuvre des nouvelles routes de la Soie sur le continent Africain.

II - Cette nouvelle stratégie chinoise n'est pas sans conséquence sur nos intérêts et notre influence, appellant une réponse dans la lignée des engagements annoncés à Ouagadougou

- (A) Risque en cause du multilatéralisme et extraterritorialité chinoise.
- Le développement des nouvelles routes de la Soie engendre un risque en cause du multilatéralisme classique en matière commerciale et d'aide au développement. En multipliant les forums, réunions et dialogues à Pékin sur les modalités de la mise en œuvre de sa stratégie, la Chine mène une "diplomatie de sommets" dont l'objectif est d'apporter une logique alternative à l'ordre établi par différents institutions comme l'OMC ou l'OCDE. Cette stratégie de différenciation n'est pas sans aller de pair avec la diffusion de nouvelles normes et de nouveaux standards propres aux projets qu'elle entend défendre. En imposant aux Etats

Intitulé de l'épreuve : Questions internationales
Nombre de copies : 2

Numérotez chaque page (dans le cadre en bas de la page) et placez les feuilles dans le bon sens.

"nôts" ces nouvelles normes, la Chine entérine pratiquer une forme d'extraterritorialité, dans une guerre commerciale par le droit qui vise à octroyer à ses entreprises et investisseurs, des avantages comparatifs sur la durée. Ces nouvelles normes conjuguées aux facilités de crédit-export octroyées par les grands banques publiques chinoises (China Exim Bank) sont une menace directe pour nos entreprises qui risquent de se faire évincer des marchés locaux, faute de compétitivité.

(B-) bilan et perspectives de l'avis en cours des engagements pris à l'occasion du discours de Ouagadougou

- Plan d'actions du discours de Ouagadougou. À l'occasion de sa visite à Ouagadougou en novembre 2017, le président de la République avait décliné un plan d'action pour le partenariat entre la France et l'Afrique, reposant sur trois principaux objectifs : (i) faire de la formation et l'éducation une priorité ; (ii) promouvoir la francophonie ; (iii) soutenir le secteur des petites et moyennes entreprises innovantes et aider l'entrepreneuriat ("Initiative Choose Africa").

- Thème en œuvre et perspectives. À l'occasion de sa visite en Afrique de l'Est, le président de la République a rappelé l'engagement de la France à la mise en place d'un partenariat économique respectueux du développement des Etats africains, favorisant

N°

516

soutenable et créer un d'emplois. Il a rappelé l'engagement des autorités françaises au soutien de l'innovation en Afrique et annoncé à cet égard le déblocage de 2,5 milliards d'euros d'ici 2022, à l'initiative "Choix Afrique", qui sera mis en place par l'AFD à l'échelle du continent.

III - Présence chinoise à Djibouti et enjeux de la visite

(A) Comme sur l'ensemble du continent africain, la présence chinoise se renforce à Djibouti

- Le poids de la Chine se renforce dans l'économie djiboutienne. Pays à l'intersection du détroit de Bab al-Mandeb où trente 20% des exportations mondiales et 10% du transit pétrolier annuel, Djibouti est à un fonctionnement clé de l'approvisionnement industriel mondial. Les entreprises chinoises ont investi en nombre dans le pays, dans de nombreux projets d'infrastructures : communication, ports, chemins de fer. Au total 14 milliards de dollars ont été investis dans ces grands projets faisant partie intégrante de nouvelles routes de la Soie. Avec 368 millions d'USD d'investissements directs à Djibouti, la Chine est le principal investisseur à Djibouti et détient une part significative de sa dette. Cette dernière, sous l'effet de la multiplication de projets d'infrastructure, s'est significativement accrue, atteignant 70% de son PIB en 2017.
- Base militaire : alors qu'elle n'était initialement qu'en projet de présence minimale lors de son ouverture en 2017, la base militaire chinoise à Djibouti compte aujourd'hui plus de 10 000 soldats, et figurent parmi les principaux contributeurs à Djibouti (Etats-Unis, Union Européenne, Japon, Italie et France). À titre de comparaison, la base française ne compte que 1450 hommes, essentiellement dédiés au soutien d'opérations de lutte anti-terroriste et

contre la piraterie dans le Golfe d'Aden.

B- Enjeux de la visite et éléments de langage

• Enjeux et cadre :

- Faire état des engagements pris par la France en matière de coopération et de développement dans le cadre du partenariat avec les pays africains.
- Appeler la vigilance des autorités djiboutiennes sur les risques portés par un endettement excessif et non-soutenable
- Rappeler l'intérêt des entreprises français pour le marché djiboutien et souligner les efforts engagés par la France pour faciliter son accès

• Éléments de langage

④ [Partenariat France-Afrique] La France s'est engagée, depuis le discours du Président de la République à Ouagadougou en 2017, à œuvrer aux côtés de ses partenaires africains à l'établissement d'un partenariat respectueux du développement des Etats, soutenable en termes de finances publiques, et créateur d'emploi. Par la mobilisation de son aide publique au développement, la France entend soutenir l'innovation et l'entrepreneuriat en Afrique par le biais de l'AFD, dans le cadre de l'initiative "choose Africa". Le deuxième pilier de cette aide au développement des économies africaines, réside dans la formation et l'éducation. A cet égard, la France s'est engagée dans un programme d'échanges massifs ambitieux entre étudiants français et Africains.

④ [Prétence de la Chine et soutenabilité de la dette] La Chine est un acteur incontournable et un partenaire central pour la France et l'Europe. Nous savons qu'ils occupent un

rôle croissant dans l'économie de Djibouti, qui est un maillon clef de l'initiative des Nouvelles routes de la Soie. Nous appelons néanmoins les Etats qui participent à ces projets à porter une attention particulière sur la soutenabilité de tels investissements et sur le risque qu'ils peuvent faire flotter sur la dette publique des pays hôtes.

(+) [Présence française et soutien de nos entreprises] La France mobilise tous les outils à sa disposition pour soutenir l'activité économique djiboutienne, tant en termes de financements directs via les projets de l'AFD, que par son soutien appuyé à nos entreprises présentes sur place. Ces dernières, parmi lesquelles des leaders mondiaux du traitement de l'eau potable (VINCI), de l'assainissement de l'eau et la construction (EIFFAGE) ou encore le transport maritime (CMA-CGM), savent qu'elles peuvent compter sur une politique d'assurance-crédit engagée et conciliante.